Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20261118-DB_2026_125-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le **dix-huit novembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, M. Axel LE CARDINAL.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. Fabrice LEMERCIER	a donné procuration à	Mme Sandra LE MEUR
Mme Isabelle HERVÉ	a donné procuration à	Mme Isabelle LE GALL
M. Franck LUCAS	a donné procuration à	M. Patrick ALLAND
Mme Marie-Odile SCOUPE	a donné procuration à	M. Axel LE CARDINAL
Mme Jennifer MONTIS	a donné procuration à	Mme Vanessa RIVET

Secrétaire de séance : Mme Julie LEMAITRE

Assistaient également : M. Yann BAUDRY (DGS) et M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2026-125

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : FINANCES – COÛT HORAIRE DES TRAVAUX EN RÉGIE - 2026

Madame Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal que des travaux en régie sont inscrits au budget 2026. Afin de réaliser les écritures comptables nécessaires à la valorisation de ces travaux, il y a lieu d'en définir le coût horaire.

S'agissant du centre technique municipal, le calcul du coût moyen horaire de la main d'œuvre technique comprend le coût des agents des ateliers, des espaces verts et de la coordination technique auquel est ajouté un coût forfaitaire d'encadrement de 12,78 %.

Les travaux en régie seront valorisés sur la base du nombre d'heures réelles consacrées à chaque chantier. Pour mémoire, le coût moyen horaire 2025 était de 29,98€.

Vu l'avis de la commission finances, administration générale réunie le 12 novembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20261118-DB_2026_125-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE le coût horaire suivant relatif aux chantiers en régie réalisés en 2026 :**

Centre Technique Municipal	
Coût moyen horaire – main d'œuvre technique (encadrement compris)	**32,17 €**

A Trégueux, le 20 novembre 2026

La secrétaire de séance,
Mme Julie LEMAITRE

Le Maire,
Mme Sandra LE MEUR